



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	11	1

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 novembre 2011

**OBJET : 11-3 - ESPACE MER ET LITTORAL - EXPOSITION PLONGEE DANS L'AVENTURE COUSTEAU - PROLONGATION - AVENANT A LA CONVENTION INITIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le vendredi 18 novembre 2011 à 15h00,  
Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/11/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAoui, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**2420/11**

#### Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. André-Luc SEITHER  
Mme Edith LHEUREUX à M. André PADOVANI  
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Yvette MEUNIER  
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD  
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR  
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY  
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
Mme Marina LONVIS à Mme Martine SAVALLI  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI  
Mlle Pierrette RAVEL à M. Gérard MOLINE  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

**Absents :** M. Georges ROUX

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAoui, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 25/11/11  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 29 NOV. 2011  
Pour le Maire,  
Par délégation du Maire,  
Ministre chargé des Affaires européennes,  
Maire principal,  
  
Anthony CLAVERIE

11-3 - ESPACE MER ET LITTORAL - EXPOSITION PLONGEE DANS L'AVENTURE COUSTEAU - PROLONGATION - AVENANT A LA CONVENTION INITIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME

Forte de plus de 2 600 ans d'histoire, Antibes Juan-les-Pins est une cité de tradition maritime où la préservation et la protection quotidienne de l'environnement sont une priorité.

Afin de faire découvrir ce patrimoine au plus grand nombre et de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation et d'information du public aux enjeux environnementaux de notre siècle, Antibes Juan-les-Pins a souhaité ouvrir un espace de découverte de la Mer et de l'Environnement dans le domaine de la Batterie du Graillon.

Depuis cet été et jusqu'au 31 décembre 2011, il permet de rendre hommage au Commandant Cousteau en proposant une exposition rétrospective de cet homme « Plongée dans l'aventure Cousteau » l'histoire du Commandant et de la découverte du plateau continental, et plus particulièrement les premières expériences en Méditerranée.

La Ville a complété l'exposition par des animations et des ateliers pédagogiques notamment à l'attention des enfants des centres aérés, pendant les vacances d'été, permettant de découvrir le riche patrimoine environnemental tant terrestre que marin méditerranéen de notre territoire, ainsi que les actions collectives et écocitoyennes mises ou à mettre en œuvre pour le préserver.

Devant le succès rencontré tant par l'exposition que par les animations, il est proposé de prolonger, par avenant à la convention initiale, cet événement pour une durée de six mois.

Lors de l'installation de l'exposition, des articles ont été ajoutés par Mme Cousteau afin d'agrémenter cet événement. Il est donc nécessaire d'inclure cette nouvelle liste à l'avenant.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL

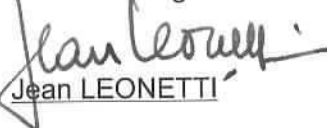
**A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Commune et l'Equipe Cousteau prolongeant l'exposition « Plongée dans l'aventure Cousteau » jusqu'au 30 juin 2012 inclus, et d'éventuels avenants ultérieurs qui ne bouleverseraient pas l'économie générale de la convention initiale.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,  
Ministre chargé des Affaires européennes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.11-3 - ESPACE MER ET LITTORAL - EXPOSITION PLONGEE DANS L'AVENTURE COUSTEAU - PROLONGATION - AVENANT A LA CONVENTION INITIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE -

**Date de transmission de** 29/11/2011

**l'acte :**

**Date de réception de** 29/11/2011

**l'accusé de réception :**

**Numéro de l'acte :** DCM2420-11 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20111118-DCM2420-11-DE

**Date de décision :** 18/11/2011

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture